



Évolution récente des systèmes financiers en Afrique centrale. Une finance au service de la croissance ou au service des marchés ?

 **Timothée MUTIA KWABO***

* Chef de Travaux à l'UPN

Résumé

Cet article s'inscrit dans l'optique de vérifier si les flux financiers en Afrique centrale circulent sans distorsions. A cet effet, nous avons utilisé un éventail d'indicateurs financiers sur la profondeur, la largeur, l'efficacité, la stabilité et les composantes des systèmes ont été utilisés afin de rendre compte du développement de la finance en Afrique centrale. Les résultats montrent que (i) les systèmes financiers de l'Afrique Centrale reposent essentiellement sur le secteur bancaire comme partout en Afrique. Il représente plus de 80 % environ du total des actifs du système financier en moyenne dans la CEMAC et plus de 95 % dans des pays où les marchés financiers sont quasi inexistantes comme la RDC ; (ii) les secteurs bancaires relativement restreints et de petite taille caractérisés par un faible niveau d'intermédiation, un niveau élevé des écarts et des marges de taux d'intérêt, manquent de profondeur en termes d'inclusion financière et les prêts non performants continuent de représenter une part importante dans les crédits bruts ; (iii) l'activité bancaire a essentiellement un caractère de court terme, comme en témoigne la structure de maturité des actifs et des passifs des bilans des banques privilégiant ainsi la Finance au service des marchés plutôt que la Finance au service de la croissance ; (iv) les segments non bancaires des systèmes financiers, à l'instar des marchés financiers, affichent un degré de développement encore plus faible que le système bancaire. Les petits marchés financiers manquent de liquidités et le volume des échanges est très faible et les marchés obligataires primaires sont restreints et dominés par les institutions financières et gouvernementales ; (v) l'existence de multiples taux de change (officiel et parallèle), la faiblesse ou l'inexistence des infrastructures financières développées et l'instabilité économique causent des distorsions à la libre circulation des flux financiers.

Mots-clés : *Système financier, banque, marchés financiers, indicateurs financiers, Afrique centrale*

Abstract

This paper answers the question of knowing firstly whether the financial systems of Central Africa favor finance at the service of growth or finance at the service of markets; secondly, check whether financial flows in Central Africa circulate without distortions. To this end, we used a range of financial indicators on the depth, breadth, efficiency, stability and components of the systems in order to account for the development of finance in Central Africa. The results show that (i) the

financial systems of Central Africa are essentially based on the banking sector as everywhere in Africa. It represents more than approximately 80% of the total assets of the financial system on average in CEMAC and more than 95% in countries where financial markets are almost non-existent such as the DRC; (ii) relatively restricted and small banking sectors; characterized by a low level of intermediation, a high level of spreads and interest rate margins, lack depth in terms of financial inclusion and non-performing loans continue to represent a significant share of gross credits; (iii) banking activity is essentially short-term in nature, as evidenced by the maturity structure of assets and liabilities on bank balance sheets, thus favoring Finance in the service of markets rather than Finance in the service of growth; (iv) the non-bank segments of financial systems, like financial markets, display an even lower degree of development than the banking system. Small financial markets lack liquidity and trading volume is very low and primary bond markets are small and dominated by financial and government institutions ; (v) the existence of multiple exchange rates (official and parallel), the weakness or non-existence of developed financial infrastructures and economic instability cause distortions of the free movement of financial flows.

Keywords : Financial system, banking, financial markets, financial indicators, Central Africa.

Introduction

La finance joue un rôle essentiel dans l'économie en facilitant une allocation optimale de l'épargne disponible et en finançant l'investissement productif. Le développement du système financier est de plus en plus considéré comme une condition sine qua non du développement économique. En effet, les transactions économiques se font essentiellement par le truchement du système financier. C'est pourquoi l'approfondissement financier occupe une place privilégiée dans les stratégies de croissance et de développement.

Depuis les travaux pionniers de Bagehot (1873) puis de Schumpeter (1934), la relation entre développement financier et croissance économique a fait l'objet de débats et de controverses entre les auteurs. Bagehot mettait l'accent sur l'importance de la mobilisation de l'épargne pour le financement des différents projets d'investissement à long terme. Selon l'auteur l'intermédiation financière a favorisé l'industrialisation rapide de l'Angleterre. Schumpeter quant à lui attirait l'attention sur l'importance du crédit pour favoriser la production. D'où l'importance du développement financier qui favorise la croissance économique par l'identification et la réorientation des fonds vers les projets innovateurs.

Les systèmes financiers, du fait de leur mission principale, à savoir l'allocation optimale du capital, permettent le financement de l'économie et participent ainsi à la promotion de la croissance économique. Toutefois, ce rôle nécessite des prises de risques qui, lorsqu'elles deviennent excessives, peuvent menacer la stabilité des systèmes financiers et aboutir à des crises. De manière générale, un système financier correctement réglementé permet de réduire la probabilité d'occurrence des crises et d'atténuer ses conséquences néfastes sur l'économie. Il est donc constaté que le développement financier est source de perturbations et de crises financières notamment lorsque les structures bancaires et financières sont mal adaptées ou lorsqu'on assiste à une croissance excessive du crédit distribué.

Partout en Afrique, on considère à juste titre que l'accès aux moyens de financement ouvre les portes de la croissance, aussi bien aux familles d'agriculteurs pauvres qu'aux sociétés d'exportation en plein essor. Honohan et Beck montrent que le continent a besoin non seulement de capitaux, mais aussi de moyens plus efficaces et ouverts d'orienter les financements et les autres services financiers là où ils peuvent avoir le plus d'effet (Honohan et Beck, 2007).

Des bases importantes ont été jetées, mais il est manifeste que les secteurs financiers ne réalisent pas encore leur potentiel. Les responsables politiques de nombreux pays africains sont confrontés à des problèmes et des choix comparables. Ils doivent déterminer comment faciliter l'offre de crédit là où elle peut stimuler la croissance ; et comment obtenir davantage de financements pour des projets à long terme plus risqués ; ils doivent décider si les petits marchés boursiers de différents pays doivent collaborer ; et quel est le meilleur moyen de réglementer les banques et les institutions de microfinance dans le contexte africain ; et enfin ils doivent définir les domaines dans lesquels les pouvoirs publics doivent concentrer leur action.

L'activité bilancielle du secteur bancaire dans la CEMAC s'est sensiblement améliorée à la faveur de la reprise économique. En revanche, la qualité du portefeuille des crédits dans la zone appelle à la vigilance. La liquidité du système bancaire a continué de se renforcer et la rentabilité bancaire a connu une évolution favorable. La situation prudentielle du secteur s'est légèrement améliorée grâce aux efforts de capitalisation déployés par les banques. Autant l'arsenal réglementaire et prudentiel continue de subir des évolutions et adaptations constantes, autant le secteur bancaire continue d'être prédominant dans l'activité financière de l'ensemble des pays de la CEMAC.

En République démocratique du Congo (RDC), la situation politique s'est normalisée en 2020 et la croissance a repris en 2022. Les intentions déclarées par les autorités ont eu pour effet de relancer les relations diplomatiques entre la RDC et ses partenaires en matière de développement. Si l'activité bancaire évolue favorablement, la qualité des actifs, quant à elle, appelle à la prudence. La bancarisation a encore de grands progrès à faire pour contribuer à la diversification économique du pays et rendre la croissance plus inclusive. Une série de réformes réglementaires pourrait engendrer de profonds changements dans le secteur financier.

Les études empiriques portant sur les systèmes financiers en Afrique en général et en Afrique Centrale en particulier sont assez peu nombreuses au regard de la vaste littérature qui existe sur la question pour les pays de l'OCDE et d'autres régions du monde.

Benhamdane et al. (2016) dans « Évolution du secteur bancaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale à l'heure de la numérisation financière » estiment que les enjeux de l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale sont toujours aussi cruciaux, car le taux de pénétration des banques dans ces régions est parmi les plus bas au monde. Les résultats des pays de la zone monétaire du franc CFA sont particulièrement mauvais. Les auteurs parviennent à la conclusion selon laquelle la clé pour améliorer l'accès aux services bancaires consiste à promouvoir les services numériques sur ces territoires, généralement caractérisés par un taux de pénétration élevé de la téléphonie mobile. Toutefois, ils soulignent le fait que le cadre réglementaire est plus favorable en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale.

Nyantaky et Sy (2015) présentent une étude comparative des systèmes et des réglementations bancaires en Afrique par rapport à d'autres régions du monde, en s'appuyant sur les indicateurs de l'environnement bancaire, ainsi que sur les réglementations et les normes de contrôle. L'étude semble indiquer que, si le système bancaire africain est relativement peu développé en termes de profondeur et de pénétration, il n'en est pas moins aussi concurrentiel que ceux d'autres régions en développement et à revenu élevé. S'agissant de la réglementation, les banques implantées en Afrique sont bien réglementées, et les règles régissant la concurrence et l'entrée sur le marché sont conformes aux normes en vigueur dans d'autres grandes régions. Cela étant, d'énormes progrès ont été faits dans la lutte contre les crises bancaires systémiques dans la région.

Ce papier répond au questionnement de savoir (i) quelle est la place des systèmes financiers de l'Afrique Centrale sur l'échiquier africain et international et si ces systèmes favorisent-ils une finance au service de la croissance ou au service des marchés en analysant plusieurs indicateurs financiers ; (ii) si les flux financiers en Afrique centrale circulent sans distorsions.

Au regard de la rare littérature sur l'analyse de la finance sous ses deux aspects à savoir *la Finance au service des marchés* et *la Finance au service de la croissance*, des efforts de recherches supplémentaires sont les bienvenues afin de clarifier un peu plus l'apport de la finance vue sous différents angles sur la croissance dans le cas de pays en développement de l'Afrique et de l'Afrique centrale en particulier.

Méthodologie

1. Données

Notre étude couvre onze (11) pays de l'Afrique centrale en tant que membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) observés sur les périodes comprises entre 2012-2023 (pour les indicateurs financiers) et 1970-2020 (en ce qui concerne l'analyse des distorsions de circulation des flux financiers), pour laquelle les données sont disponibles pour un grand nombre des pays dans diverses bases (Perspectives économiques régionales du FMI, World Development Indicators de la Banque Mondiale, CNUCED, OMC, Rapports annuels des Banques centrales des pays,...). La région étudiée comprend aussi bien des pays enclavés tels que le Burundi (BRI), la République centrafricaine (RCA), le Rwanda (RWA) et le Tchad (TCH) ; ou de petits États insulaires comme la Guinée équatoriale (GEQ) et Sao Tomé-et-Principe (STP). En font également partie le Cameroun (CMR), le Congo (COG), le Gabon (GAB), l'Angola (AGO) et la vaste République démocratique du Congo (RDC).

2. Cadre analytique

Le cadre analytique structurel des systèmes financiers de cette étude prend en compte plusieurs aspects de la finance mis en exergue par Beck et al (2012) :

- *La Finance au service des marchés* a trait aux services financiers qui sous-tendent les transactions commerciales à court terme comme le financement du commerce, les envois de fonds et divers mécanismes de crédit à court terme. Ce concept est essentiellement lié à la fonction des systèmes financiers consistant à faciliter les

transactions par voie de marché, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales. En facilitant le commerce, les systèmes financiers permettent l'échange, sur un marché, de biens et de services au-delà de la famille immédiate et de la communauté.

La Finance au service des marchés fait référence aux services financiers destinés aux entreprises et aux ménages, recoupant ainsi tous les groupes de bénéficiaires possibles. Ce concept couvre les services de transactions et de paiement, y compris les envois de fonds des travailleurs émigrés à leur famille restée dans le pays. Il englobe les services de dépôt pour les ménages et les entreprises, ainsi que les facilités de crédit à court terme pour les entreprises de toute taille, y compris les crédits commerciaux.

Ces services de base sont fournis par la quasi-totalité des systèmes financiers du monde, même les plus rudimentaires, avec toutefois des niveaux d'efficacité variables. Ils sont le plus souvent dispensés par des banques mais peuvent aussi l'être par des prestataires de services financiers non bancaires, dont les entreprises de télécommunications. La crise récente et la réduction de l'offre de financements commerciaux soulignent l'importance de la Finance au service des marchés.

- *La Finance au service de la croissance* décrit les ressources financières allouées aux entreprises, aux ménages et aux États afin de soutenir des activités à moyen et long terme (plus de 12 mois). Elle est essentiellement utilisée pour les activités d'investissement. C'est dans ce cadre que les institutions et les marchés financiers assument leur fonction principale consistant à transformer l'échéance des créances liquides à court terme, qu'il s'agisse de dépôts ou de titres négociables, en financement d'investissements à long terme.

La Finance pour la croissance fait donc intervenir une fonction clé des systèmes financiers, à savoir regrouper l'épargne de la société pour en faire un usage optimal. Cette démarche fait appel à des techniques de gestion des risques et s'attache également à trier et à surveiller les entrepreneurs et les projets. Elle porte tant sur les gros investissements, notamment dans les infrastructures et l'agriculture, que sur le financement des petites et moyennes entreprises, et autant sur les instruments de dette que de fonds propres, ainsi que sur les instruments hybrides, tels que les la quasi-dette et les garanties.

Ces services sont assurés par tout un éventail d'institutions, comme les banques, les compagnies d'assurance, les fonds de pension, les fonds communs de placement et les fonds d'investissement, et sont liés à des activités menées sur différents marchés financiers, dont les marchés obligataires et d'actions. Le passage de la Finance au service des marchés à la Finance au service de la croissance représente un défi majeur pour de nombreux pays à faible revenu, y compris en Afrique.

- *La Finance pour tous* qualifie le processus d'extension des services financiers, tant aux marchés qu'en faveur de la croissance, en incluant une tranche de population aussi large que possible, notamment les ménages, ainsi que les petites et grandes entreprises. Elle recoupe les concepts de la Finance au service des marchés et la Finance au service de la croissance mais décrit le processus permettant d'étendre les services financiers à court et long termes, notamment ceux liés aux paiements, à l'épargne, au crédit et à l'assurance, à des tranches de la population qui auparavant n'en bénéficiaient pas.

Elle recoupe la Finance au service des marchés dans la mesure où l'accès aux services de transactions de base est étendu à tous les segments de la population. Elle recoupe la Finance au service de la croissance en ce sens que davantage de segments de la population auront accès aux services d'épargne contractuelle, tandis que les micro-entreprises pourront avoir accès à un financement de leurs investissements.

Dans cette étude de la Finance pour tous, nous nous référons à tous les types d'institutions financières formelles mais également aux coopératives ou les coopératives d'épargne et de crédit. La Finance pour tous a représenté un défi non seulement pour les pays à faible revenu mais aussi pour de nombreux pays à revenu intermédiaire qui ont accompli des progrès notables dans les domaines de la Finance au service des marchés et de la Finance au service de la croissance.

3. Méthodes d'analyse des indicateurs financiers

Nous analysons les systèmes financiers des pays d'Afrique centrale par une évaluation et une étude des principaux indicateurs sur la profondeur, la largeur, l'efficacité, la stabilité et les composantes des systèmes financiers en s'inspirant des travaux de Honohan et Beck (2007) ; Beck et al (2012) ; Nyantaky et Sy (2015) ; Stijns (2019) ; Bennani, Betz, et Kappeler (2020) ; Cali et al (2020). Nous utilisons un éventail d'indicateurs afin de rendre compte du développement de la finance en Afrique centrale en fonction de la disponibilité des données financières des systèmes financiers couvrant la période 2012-2023.

3.1. Analyse horizontale, verticale et comparative

L'analyse horizontale permet de comparer les indicateurs financiers d'une période à une autre pour identifier les tendances et les variations tandis que l'analyse verticale permet de comparer les indicateurs financiers d'un pays à un autre de la région sous étude.

En ce qui concerne l'analyse comparative, il s'agit de comparer les indicateurs financiers des pays de la région à ceux d'autres régions. Une telle analyse devrait en principe comparer l'Afrique centrale à d'autres régions mais aussi la placer dans une perspective historique africaine. Nous nous sommes concentrés autant sur les similitudes que sur les différences existantes entre les divers pays du continent et d'ailleurs.

3.2. Analyse financière des bilans

Cette analyse permet de comprendre la situation financière des banques, des intermédiaires financiers et des institutions de microfinance des pays de la CEEAC pendant toute la période sous étude en étudiant tous leurs actifs et passifs, leurs structures. L'analyse des ratios permet de calculer et d'interpréter les ratios financiers dans le but de déterminer la performance des systèmes financiers de la CEEAC.

4. Indicateurs financiers des systèmes financiers utilisés

Les indicateurs financiers utilisés sont les suivants : la capitalisation boursière en % PIB, la capitalisation boursière totale, le crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB), le crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB), le ratio des crédits par rapport aux dépôts (ou de dépôts par rapport aux crédits), les dépôts, les prêts au secteur privé, le ratio prêts/dépôts, les écarts et marges de taux d'intérêt, le taux d'intérêt

des dépôts et des prêts (%), les prêts non performants, les prêts non productifs par rapport au total des prêts bruts (%), le ratio capital/actif des banques (%), les indicateurs d'inclusion financière (Succursales bancaires commerciales pour 100 000 adultes, Guichets automatiques bancaires (GAB) par 100 000 adultes,...), la maturité des actifs et des passifs.

Pour les marchés financiers, deux indicateurs sont particulièrement importants : (i) La liquidité : Fama (1970), Gravelle (1999) montrent que plus le marché est liquide, plus il est efficient, dans la mesure où les investisseurs peuvent mieux investir sur un tel marché. Et selon Jensen (1978), un marché liquide permet d'atténuer le coût du risque et réduit le coût de l'argent pour les entreprises et les autres emprunteurs ; (ii) Le volume des transactions : un marché financier s'analyse par rapport au volume des transactions, c'est-à-dire le nombre de titres émis et surtout leur progression dans la durée afin d'apprécier son dynamisme et sa contribution au financement de l'économie et des entreprises (Babagnack, 2018).

5. Distorsions à la libre circulation des flux financiers

Les économistes utilisent plusieurs indicateurs pour évaluer dans quelle mesure un pays autorise le libre mouvement des capitaux avec l'étranger parmi lesquels : Kraay (1998) et Lane et Milesi-Ferretti (2004), Chinn et Ito (2002).

Dans cette étude, nous utilisons la démarche de Chinn et Ito pour déterminer le degré des distorsions à la libre circulation des flux financiers.

L'indice Chinn-Ito (KAOPEN), élaboré par Chinn et Ito, est un indice qui mesure le degré d'ouverture financière d'un pays ou d'une région. Il est basé sur les variables muettes binaires qui codifient la tabulation des restrictions sur les transactions financières transfrontalières rapportées dans le *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions* (AREAER) du FMI.

Chinn-Ito ont pris en compte quatre grandes catégories de variables suivantes pour construire cet indice :

- Variable indiquant la présence de taux de change multiples (k_1) ;
- Variable indiquant les restrictions sur les transactions du compte courant (k_2) ;
- Variable indiquant les restrictions sur les transactions du compte de capital (k_3) ; et
- Variable indiquant l'exigence de restitution des recettes d'exportation (k_4).

Afin de se concentrer sur l'effet de l'ouverture financière plutôt que sur les contrôles, ils ont inversé les valeurs des variables binaires, de sorte que les variables soient égales à un lorsque les restrictions sur le compte de capital sont inexistantes. Par ailleurs pour le contrôle des transactions des capitaux (k_3), ils ont considéré une période englobant l'année t et les 4 années précédentes que les contrôles des capitaux n'étaient pas en vigueur ($SHARE_{k_3}$).

$$SHARE_{k_3,t} = \left(\frac{k_{3,t} + k_{3,t-1} + k_{3,t-2} + k_{3,t-3} + k_{3,t-4}}{5} \right)$$

$SHARE_{k_3,t}$ est définie comme la moyenne sur les cinq années où les restrictions ne sont plus effectives (le compte du capital est ouvert) avant l'année t . L'indice varie entre -2,5 et +2,5, avec la valeur la plus élevée représentant les Etats-Unis, considérés comme le pays le plus ouvert du monde sur le plan financier.

Résultats

1. Secteurs bancaires et financiers de l'Afrique centrale en comparaison internationale

1.1. Taille absolue

Les indicateurs standards relatifs au développement du système bancaire montrent que les systèmes bancaires d'Afrique centrale sont de taille restreinte, tant en termes absolus que relatifs. Nombre d'entre eux peuvent être considérés comme des banques de petite taille ou de taille moyenne dans des pays à revenu élevé. Au niveau africain, la Standard Bank d'Afrique du Sud compte au total plus de 170 milliards USD d'actifs, tandis que Groupe BGFI Bank du Gabon, Afriland First Bank du Cameroun, la Rawbank de la RDC en comptent 8,2 ; 3 et 4,3 milliards USD respectivement (voir tableau 1). A Madagascar, une banque moyenne possède moins de 200 millions USD d'actifs.

Tableau 1. Les 30 plus grandes banques africaines (juillet 2023)

Banque	Pays	Rang	Actif	Cap.	PNB	Crédit	Dépôt	Réseau	Note
Standard Bank	Afr. du Sud	1	170	17	11	92	115	20 (600)	405
First Rand	Afr. du Sud	2	122	20	1,3	72	102	9 (870)	326,3
National Bank of Egypt	Egypte	3	124	...	1,3	68	103	1 (303)	296,3
Absa Bank	Afr. du Sud	4	93	9	1,1	58	59	10 (1016)	230,1
NedBank	Afr. du Sud	5	74	5,8	1	57	68	7 (1310)	212,8
Attijariwata Bank	Maroc	6	64,5	8,73	2,7	38,5	42,3	15 (4930)	171,73
BCP	Maroc	7	47,8	4,8	2,1	31,6	37,8	16 (1500)	140,1
Ecobank TI	Togo	8	29	0,4	1,9	11	20	33 (690)	95,3
BEA	Algérie	9	26,13	...	0,8	12	21	1 (101)	60,93
United Bank for Africa	Nigéria	10	16	0,6	1,2	6,3	13,9	20 (750)	58
BMCE Bank of Africa	Maroc	11	11	4	0,68	5,3	8,1	19 (1700)	48
Zenith Bank	Nigéria	12	20,6	1,6	0,5	6	13,2	4 (500)	45,9
Commercial Bank of Ethiopia	Ethiopie	13	18	...	0,3	12	12,4	1 (120)	43,7
Mauritius Commercial Bank	Maurice	14	15,9	1,7	0,2	6,6	11,8	5 (42)	41,2
First Bank Nigeria	Nigéria	15	15,5	1,04	1	5,3	11,4	6 (760)	40,24
BNA	Algérie	16	12,5	...	0,6	15,8	7,3	1 (43)	37,2
KCB	Kenya	17	11,8	1,1	0,7	6,7	8,7	7 (250)	36
Guaranty Trust Bank	Nigéria	18	9,4	1,6	0,11	2,7	6,8	10 (231)	30,61
Groupe BGFI Bank	Gabon	19	8,2	...	0,4	4,9	5,1	12 (378)	30,6
Oragroup	Togo	20	8	0,5	0,17	3,5	4,6	12 (188)	28,7
BIAT	Tunisie	21	6,8	0,9	0,4	3,98	5,5	1 (185)	18,58
Coris Bank	Burkina F.	22	3,8	0,5	0,2	2	2,4	9 (100)	17,9
BSIC	Libye	23	0,4	...	0,07	0,4	0,6	14 (14)	15,4
Afriland First Bank	Cameroun	24	3	...	0,2	1,7	2,3	8 (10)	15,2
Société Générale	Cote d'Iv.	25	5,6	0,5	0,36	3,6	4,1	1 (75)	15,16
STB	Tunisie	26	4,75	0,4	0,3	3,5	3,1	1 (146)	13,05
NSIA Banque	Cote d'Iv.	27	2,7	0,25	0,13	1,7	2,2	5 (50)	12
BDM	Mali	28	3,6	...	0,14	1	1,3	4 (200)	10
Rawbank	RDC	29	4,3	...	0,3	0,9	3	1 (100)	9,5
BPC	Angola	30	1,5	...	0,7	1,1	0,9	1 (68)	5,2

Source : Financial Afrik, numéro 102 du 15 juillet au 14 septembre 2023

1.2. Taille relative et intermédiation

En termes de taille relative, calculée en fonction de Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB) et Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB), il apparaît que la plupart des systèmes financiers centre-africains ont un secteur bancaire relativement restreint (voir tableau 2). Les moyennes de ces deux indicateurs sont de 16,9 % et 16,5 % au niveau régional contre 42,2 % et 38,7 % au niveau de l'Afrique subsaharienne, 84,3 % et 83,71 % au niveau de l'Afrique du Nord, 33,5 % et 91,7 % au niveau mondial. Nous pouvons donc dire que la sous-région d'Afrique du Nord affiche les niveaux les plus élevés de développement bancaire hors mis l'Afrique australe tirée par le géant Sud-Africain.

Tableau 2. Intensité des circuits financiers en Afrique centrale et dans le monde (moyenne période 2016-2022)

	Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)	Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB)
Angola	14,4	13,3
Burundi	25,0	24,6
RCA	11,8	11,6
Cameroun	14,4	14,3
RDC	6,6	6,5
Congo, République du	16,1	16,0
Gabon	12,6	12,6
Guinée équatoriale	13,6	13,5
Rwanda	22,5	22,3
Sao Tomé-et-Principe	23,3	21,2
Tchad	11,3	11,2
Afrique centrale	16,9	16,5
Afrique subsaharienne	39,8	26,7
Afrique du Nord et Moyen-Orient	58,1	56,5
Monde	133,5	91,7
Pays membres de l'OCDE	147,3	79,5
Amérique du Nord	196,5	52,1
Amérique latine et Caraïbes	54,1	47,0
Asie de l'Est et Pacifique	159,1	145,4
États-Unis	196,5	52,1
Chine	168,5	168,5
Brésil	65,0	65,0
Royaume-Uni	135,4	135,0
Inde	50,7	50,7
Japon	179,1	111,4

Source : Tableau réalisé par nos calculs à partir des données de la BM

Les systèmes bancaires de la région Afrique centrale sont non seulement de taille restreinte mais se caractérisent aussi par un faible niveau d'intermédiation. Le ratio des crédits par rapport aux dépôts (ou de dépôts par rapport aux crédits) est un moyen simple de mesurer l'efficacité de l'intermédiation. Si les banques ont certes d'autres sources de financement que les dépôts et d'autres activités que les prêts au secteur

privé, le ratio prêts/dépôts n'en constitue pas moins une indication certes brute mais néanmoins intéressante de l'efficacité de l'intermédiation selon Thorsten Beck (2012).

Il mesure en définitive ce qui constitue l'une des tâches majeures des intermédiaires financiers, à savoir faire le meilleur usage possible de l'épargne de la société, en finançant le développement du secteur privé. Nous voyons que les systèmes bancaires de la région n'utilisent en moyenne que 79 % de leurs dépôts à des fins d'intermédiation, contre 120 % pour les banques des pays en développement non africains.

Les faibles taux d'intermédiation mettent en évidence un problème crucial du système bancaire au niveau régional et continental : si le manque de ressources peut certes nuire à la croissance économique du continent à long terme, le fait que les ressources existantes ne soient pas efficacement utilisées pour financer le secteur privé, où elles sont le plus requises, est un problème sérieux.

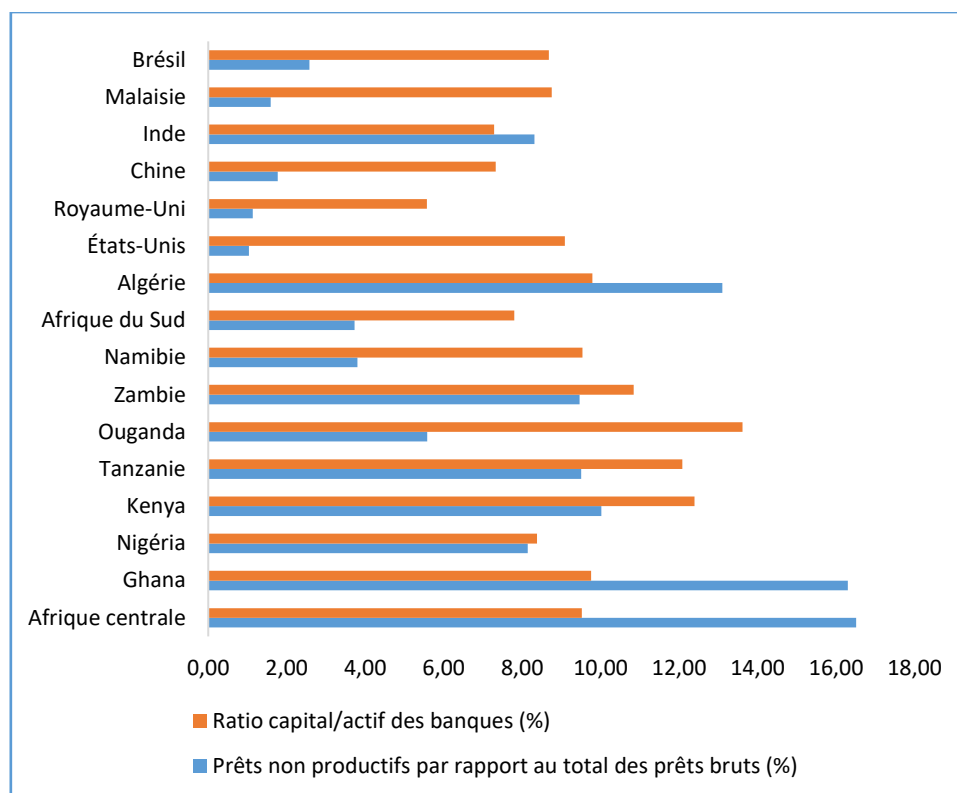
1.3. Prêts non performants

Le tableau 3 et la figure 1 montrent que les prêts non performants ou non productifs continuent de représenter une part importante dans les crédits bruts. En Afrique centrale, la plupart de ces PNP se trouvent en Guinée équatoriale, au Tchad et en République Centrafricaine.

Tableau 3. Prêts non productifs (PNP) et Ratio capital/actifs (moyenne 2015-2022)

<i>Pays</i>	<i>Prêts non productifs par rapport au total des prêts bruts (%)</i>	<i>Ratio capital/actif des banques (%)</i>
<i>Angola</i>	17,33	10,81
<i>Burundi</i>	17,72	13,15
<i>RCA</i>	20,28	15,57
<i>Cameroun</i>	13,84	5,49
<i>Congo, R.D</i>	6,47	6,13
<i>Congo, R.</i>	16,74	11,17
<i>Gabon</i>	9,89	7,84
<i>Guinée équatoriale</i>	39,88	6,17
<i>Rwanda</i>	6,51	14,63
<i>Sao Tomé-et-Principe</i>	...	...
<i>Tchad</i>	26,01	5,63
<i>Afrique centrale</i>	17,47	9,52

Source : Tableau réalisé par nos calculs à partir des données de la BM
Schéma n°1. PNP et Ratio capital/actifs en comparaison internationale (moyenne 2015-2022) (%)



Source : Nous-même à partir des données de la BM

La qualité du portefeuille des crédits dans la région appelle à davantage de vigilance. En effet, les prêts non productifs ont augmenté sous la période. Cette hausse s'explique majoritairement par l'accumulation des arriérés de paiement par les États. En d'autres termes, les États mettent du temps à régler leurs engagements auprès des tiers, des fournisseurs et, à leur tour, ces clients des banques tardent à rembourser leurs propres dettes, d'où une augmentation des prêts non productifs auprès des banques.

1.4. Écarts et marges de taux d'intérêts des prêts et des dépôts bancaires

Le système bancaire de l'Afrique centrale se caractérise aussi par le niveau élevé des écarts et des marges de taux d'intérêt comme le montre le tableau 4 de la page suivante. Il est vrai que l'Afrique n'est pas la seule région où l'intermédiation financière est coûteuse : plusieurs pays d'Amérique latine affichent également des écarts importants.

Tableau 4. Taux d'intérêts de prêts et de dépôts bancaires en Afrique centrale et dans certains pays (2012-2022)

	Taux d'intérêt des dépôts (%) (2012- 2021)	Taux d'intérêt des dépôts (%) (2022)	Taux d'intérêt des prêts (%) (2012-2021)	Taux d'intérêt des prêts (%) (2022)	Écart des taux d'intérêt (%) (2012-2021)	Écart des taux d'intérêt (%) (2022)
Angola	5,20	7,10	17,63	20,12	12,43	13,01
Burundi	...	...	14,39	11,77	14,39	11,77
RCA	2,73	...	...	...	...	...
Cameroun	2,69	...	...	...	...	...
RDC	4,99	...	22,63	...	17,63	...
Congo, Rép.	2,73	...	...	...	...	...
Gabon	2,73	...	...	...	...	...
Guinée équ.	2,73	...	...	...	...	...
Rwanda	8,17	7,66	16,91	16,39	8,73	8,72
Sao Tomé-et-P.	6,21	...	21,40	...	15,19	...
Tchad	2,73	...	...	...	...	...
Afrique centrale	4,09	7,38	18,59	16,09	14,50	8,71
États-Unis	...	...	3,76	...	3,76	...
Chine	1,93	...	4,81	4,35	2,88	4,35
Brésil	7,82	...	...	...	...	...
Inde	...	...	9,71	8,57	9,71	8,57
Kenya	8,36	...	14,94	...	6,58	...
Maroc	3,36	2,48	...	...	...	...
Maurice	4,36	1,22	8,22	7,50	3,86	6,29
Malaisie	2,77	1,95	4,49	4,06	1,72	2,11
Namibie	4,74	3,72	8,96	8,61	4,22	4,89
Nigéria	7,93	5,96	15,87	12,33	7,94	6,37
Sénégal	7,22	...	5,21	...	...	...
Tanzanie	9,21	...	16,51	...	7,30	...
Ouganda	12,12	...	22,66	...	10,55	...
Afrique du Sud	5,97	5,07	9,16	8,79	3,19	3,73

Source : Nos calculs et données de la BM

Ces écarts et ces marges élevés sont surtout dus à la taille restreinte de la plupart des systèmes financiers africains et aux risques importants que courent toujours les banques dans la plupart des pays par rapport aux engagements plus grands auprès de clients plus risqués, qui coûtent donc plus cher aux banques.

1.5. Inclusion financière

Les systèmes bancaires africains manquent non seulement de profondeur mais aussi de largeur. C'est ce que montre le tableau 5 en termes d'inclusion financière.

En l'absence d'indicateurs fiables sur la part des ménages qui utilisent un compte bancaire dans un grand nombre de pays, nous avons eu recours à des indicateurs approximatifs pour évaluer la portée des systèmes bancaires.

Tableau 5. Inclusion financière : Succursales bancaires et Guichets automatiques

	Succursales bancaires commerciales (pour 100 000 adultes)			Guichets automatiques bancaires (GAB) (par 100 000 adultes)		
Angola (2019, 2020, 2021)	9,4	8,8	8,2	18,4	17,9	17,8
Burundi (2014, 2015, 2016)	3,2	3,2	3,2	1,5	1,4	1,4
Cameroun (2019, 2020)	2,2	2,2	...	4,6	5,0	...
RCA (2015, 2016, 2017)	0,7	0,7	0,7	0,9	1,2	1,4
Congo, RD (2017, 2018, 2019)	0,9	0,9	0,7	1,2	1,4	1,4
Congo, R. (2019, 2020, 2021)	3,1	3,0	2,8	12,2	11,9	11,9
Gabon (2012, 2013, 2014)	5,3	9,0	9,3	11,8	12,8	...
Guinée équatoriale (2019, 2020)	6,4	6,5	...	10,9	12,6	...
Rwanda (2019, 2020, 2021)	5,3	4,6	3,4	5,0	4,3	4,2
Sao Tomé-et-Principe (2016, 2017, 2018)	25,1	24,5	20,6	23,4	27,0	26,4
Tchad (2019, 2020, 2021)	0,9	0,9	0,9	1,3	1,5	2,3
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Afrique subsaharienne	4,1	4,3	4,1	6,4	6,7	6,9
Afri. du N. et Moyen-Orient	12,8	13,2	12,8	32,2	32,9	32,4
Botswana	9,4	9,0	7,5	45,0	47,0	36,3
Ghana	8,3	6,1	11,5	11,1	11,5	11,4
Kenya	4,8	4,7	4,4	7,7	7,3	6,9
Nigéria	4,8	4,5	4,3	17,2	16,1	16,1
Afrique du Sud	9,6	9,2	8,0	65,3	58,6	43,6
Égypte	6,6	6,8	6,8	...	...	...
Monde	...	...	...	40,7	41,2	39,7
Asie de l'Est et Pacifique	9,6	10,6	9,7	54,7	52,0	49,6
Union européenne	23,4	22,6	21,1	65,7	64,0	62,7
Amérique latine et Caraïbes	12,7	12,0	11,2	42,2	42,3	43,7
Amérique du Nord	25,1	24,8	24,5	214,1	210,1	212,4
Pays membres de l'OCDE	19,8	18,5	17,1	70,5	66,8	63,4
États-Unis	30,5	29,5	28,3	...	...	...
Inde	14,6	14,8	14,6	21,0	21,5	21,4
Japon	33,8	33,8	33,9	123,8	121,3	116,9
Brésil	18,7	17,9	17,1	102,7	96,6	94,5
Chine	8,8	8,7	8,8	94,9	87,3	81,4

Source : Base de données Findex 2023

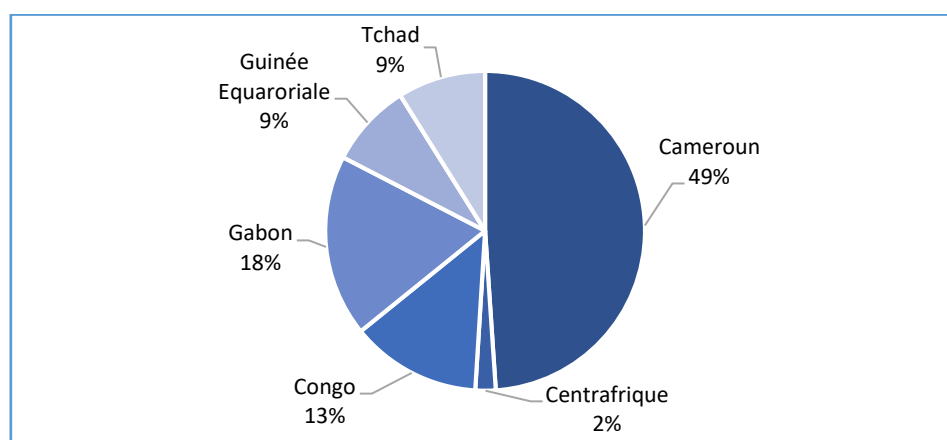
Le nombre de succursales par habitant révèle une portée limitée des systèmes bancaires en Afrique centrale par rapport à ceux des autres régions du monde. Alors que la RDC a moins d'une succursale bancaire pour 100 000 personnes et 1,4 guichets automatiques bancaires pour 100 000 adultes, l'Angola en a 8,2 et 17,8 ; 8 et 43,6 pour l'Afrique du Sud ; 4,8 et 16,1 pour le Nigéria. Et tandis que l'Afrique subsaharienne en compte 4,1 et 6,9 pour 100 000 adultes, l'UE en compte 21,1 et 62,7 ; 24,5 et 212,4 pour l'Amérique du Nord ; 9,7 et 49,6 pour l'Asie de l'Est et Pacifique. Les données relatives aux indicateurs : Comptes (% âge 15+) ; Possède carte de crédit (% âge 15+) ; Compte, femme (% âge 15+) ; Compte, homme (% âge 15+) ; Possède carte de crédit, adultes (% âge 25+) ; Compte Mobile money, adultes (% âge 25+) ; Accès à internet (% âge 15+) ; Paiements numériques effectués ou reçus (% âge 15+) ; permettent de dresser un tableau similaire. Beaucoup reste donc à faire dans le sens de l'inclusion financière en Afrique centrale.

2. Bilans des banques, des intermédiaires financiers et des institutions de la microfinance de l'Afrique centrale

2.1. CEMAC

Au 31 décembre 2021, le système bancaire de la CEMAC comptait 52 banques et 9 établissements financiers en activité. Ils se sont répartis comme suit : au Cameroun 15 banques et 7 établissements financiers, en République Centrafricaine 4 banques, au Congo 10 banques, au Gabon 7 banques et 2 établissements financiers, en Guinée Equatoriale 5 banques et au Tchad 10 banques.

Figure 1. Structure des dépôts des banques de la CEMAC par pays, 2021



Source : Nous-même, à partir des données de la BEAC

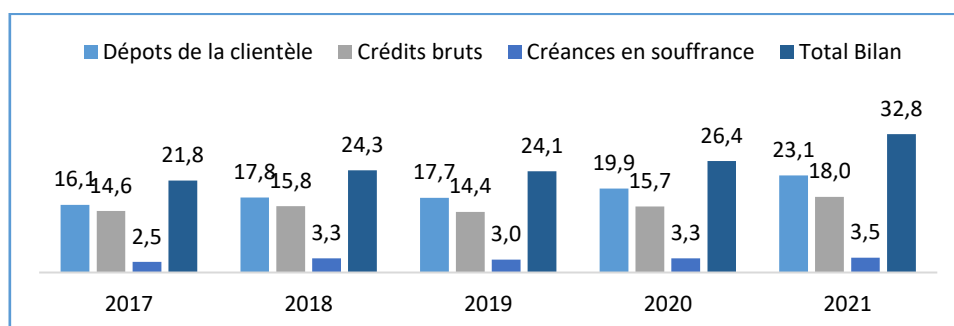
Les trois principaux systèmes bancaires de la CEMAC, le Cameroun (49 %), le Gabon (18 %), le Congo (13 %), représentent 80 % du bilan agrégé de la zone selon la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Le total des bilans des 52 banques implantées dans la zone ne s'élevait qu'à 21,8 Mds USD en 2017, soit huit fois moins que les 21 banques du Nigéria (166 Mds USD), contre 32,8 Mds en 2021 (figure 18). Ainsi le secteur bancaire de la CEMAC est réduit, mais aussi émietté.

Selon la BEI (2020), les 10 premières banques de la CEMAC représentaient près de 10 milliards d'EUR d'actifs la même année, soit 52,3 % du total des actifs du secteur bancaire de la zone. Les plus grandes banques en termes d'actifs sont BGFI Bank Gabon, Afriland First Bank et Société Générale Cameroun. Par pays, le Cameroun accueille plus de la moitié des 10 premières banques de par leurs actifs de la sous-région.

Parmi ces 52 banques, 19 sont à capitaux provenant de la CEMAC et sur les neuf banques les plus importantes de la CEMAC, c'est-à-dire classées comme systémiques par la COBAC, quatre sont des banques à capitaux majoritairement locaux (Afriland First Bank Cameroun, BGFI Bank Group, CCEI Bank Guinée équatoriale et Commercial Bank Tchad), trois sont des filiales de groupes panafricains (Société Commerciale de Banque Cameroun et BICEC à capitaux majoritairement marocains et Ecobank Transnational

dont le siège est au Togo) et deux sont des filiales de banques étrangères non africaines : (Société générale Cameroun et Standard Chartered).

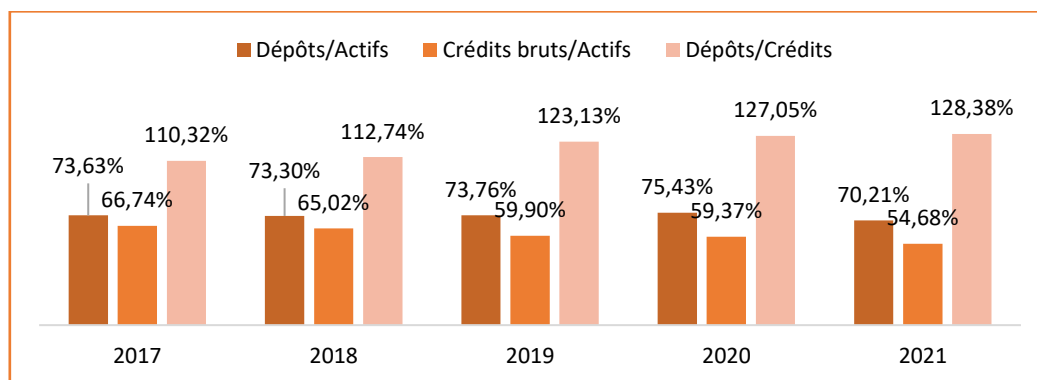
Graphique n°1. Evolution de l'intermédiation bancaire de la CEMAC (milliards USD)



Source : Nous-même, à partir des données de la BEAC

La figure 3 montre que les dépôts collectés se sont élevés à 23,1 milliards USD (70 % du total de bilan) au 31 décembre 2021 contre 19,9 milliards USD en 2020 et 17,7 en 2019. Ils se sont accrus de 2,35 milliards USD (+ 11 % en variation annuelle). Selon leur maturité, les dépôts à vue ont enregistré une augmentation de 12 % par rapport à décembre 2020. Ils représentent 75 % des dépôts collectés contre 74 % douze mois plus tôt.

Graphique n°2. Ratios de l'intermédiation bancaire de la CEMAC (milliards USD)



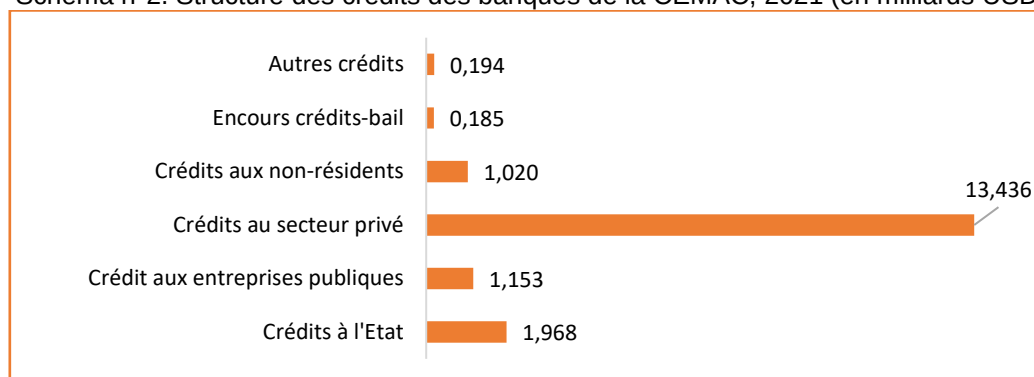
Source : Nous-même, à partir des données de la BEAC

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 18 milliards USD en 2021 contre 15,7 une année plutôt. Ils se sont accrus de 2,3 milliards USD, soit + 10 % par rapport à leur niveau à fin décembre 2020. Le risque de crédit demeure l'un des principaux risques auxquels les banques de la CEMAC sont exposées. L'encours des créances en souffrance s'est élevé à 3,5 milliards USD en 2021 contre 3,3 milliards USD un an auparavant. Elles ont représenté 19,5 % des crédits bruts.

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 13,436 milliards USD et ont représenté 74,8 % du total des crédits bruts contre 75,1 % atteint douze mois plus tôt. S'agissant des

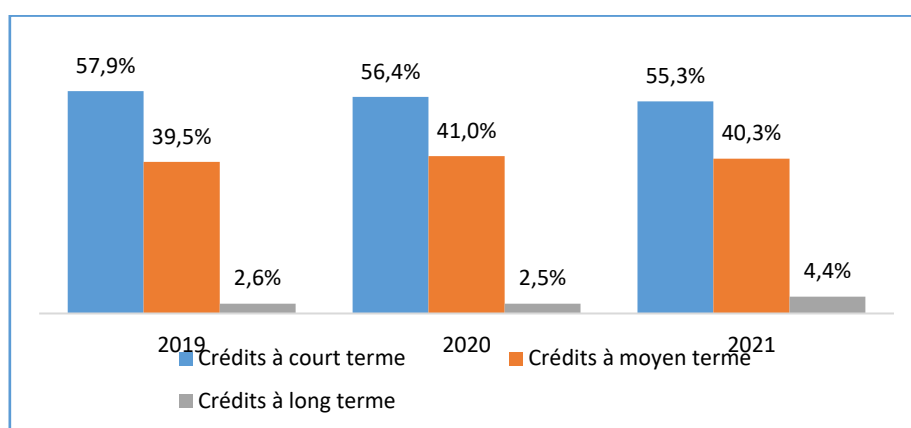
crédits aux administrations publiques, ils sont ressortis à 1,968 milliards USD, soit 11 % du total des crédits bruts, contre 12 % en décembre (voir figure 5).

Schéma n°2. Structure des crédits des banques de la CEMAC, 2021 (en milliards USD)



Source : Nous-même, à partir des données de la BEAC

Graphique n°3. Evolution des crédits à l'économie par maturité de la CEMAC



Source : Nous-même, à partir des données de la BEAC

Les crédits à l'économie continue d'être dominés par les crédits à court terme (56,5 % en moyenne sur 3 ans), suivis de crédits à moyen terme. Le financement des investissements est très marginalisé avec moins de 4,4 % en 2021 contre 2,5 % une année plus tôt.

En outre, la CEMAC comptait neuf établissements financiers¹ répartis entre le Cameroun (sept) et le Gabon (deux) dont sept ont été analysés parce qu'ils ont procédé aux déclarations réglementaires périodiques sous CERBER². Le total agrégé des bilans des

¹ Les établissements financiers ne peuvent recevoir des fonds du public à vue et à moins de deux ans de terme (article 11 du règlement COBAC R-2009/02/ portant fixation des catégories des établissements de crédit, de leur forme juridique et des activités autorisées).

² Le système de Collecte, d'Exploitation et de Restitution aux Banques des États Réglementaires

établissements financiers de la CEMAC s'est établi à 889 millions USD en 2021 contre 841 millions USD en 2020. Il s'est dégagé une augmentation de 48 millions USD.

Au sein de la CEMAC, la microfinance joue un rôle croissant quant à l'accès des plus pauvres aux services financiers. C'est à partir des années 1990 que cette activité a ensuite connu une forte expansion, favorisée par la crise économique et bancaire qui a sévi dans la sous-région. La microfinance n'a cessé de s'adapter et d'innover pour devenir un levier de développement économique des pays de la sous-région, notamment par la promotion d'activités génératrices de revenus et le financement du micro-entrepreneuriat (BEI, 2020). Au 30 septembre 2021, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 488 établissements agréés et en activité répartis entre le Cameroun (348), la République Centrafricaine (11), le Congo (47), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (62) selon la BEAC (2021).

Le total du bilan est ressorti à 2416,12 millions USD en 2021 contre 2242,74 USD une année plus tôt. Les dépôts collectés sont passés de 1698,41 millions USD en 2020 à 1815,49 millions USD à fin décembre 2021. Entre 2019 et 2017, le total du bilan était en baisse de 5 % dû à la conversion ou la mise en liquidation de certaines IMF en difficulté, à l'instar du Crédit Mutuel du Cameroun selon la BEI (2020). Le Cameroun et le Congo ont affiché le plus gros volume des dépôts en 2021, avec des parts respectives de 60 % et 29 %. A la fin de l'année 2021, les crédits bruts se sont établis à 1252,78 millions USD contre 1140,64 et 906,43 millions USD respectivement en 2020 et 2019. Les établissements de microfinance du Cameroun et du Congo ont contribué respectivement à hauteur de 61 % et 22 % du total des crédits bruts distribués à cette date.

Comme partout ailleurs en Afrique, les services de microfinance restent relativement plus onéreux dans la CEMAC que les services bancaires. Le taux prêteur moyen à l'échelle de la CEMAC est passé de 12,1 % à 13,3 % entre septembre 2017 et septembre 2018, alors que le taux préférentiel au niveau de la zone reste stable sur la période examinée. Selon la BEAC (2019), les taux prêteurs les plus élevés sont pratiqués principalement au Gabon (18,1 %), au Cameroun (14,8 %) et au Congo (13,4 %), alors que les taux de dépôts les plus élevés sont observés au Gabon (4 %), au Cameroun (3,6 %) et au Tchad (3,6 %).

2.2. RD-Congo

Le secteur financier de la RDC est constitué des institutions financières, du marché financier embryonnaire et du système de paiements. Il se dégage encore des défis ou challenges à l'essor du système financier congolais. Selon la BCC(2020), le paysage financier congolais est composé de 241 institutions financières en 2019 contre 252 l'année précédente, toujours dominé par le secteur bancaire, dont la part du marché, en termes du total de bilan, a représenté 92,3 %, suivi du secteur des émetteurs électroniques (3,7 %) et celui de la microfinance (2,7 %). Le reste d'entités a représenté 1,3 %. Le nombre des banques commerciales a été ramené à quinze (15) contre dix-sept (17) en 2019, suite au retrait de l'agrément de la Banque Internationale de l'Afrique au Congo, d'une part, et à la fusion acquisition des deux banques, en l'occurrence la BCDC et Equity Bank, d'autre part.

Tableau 6. Encours des dépôts par catégorie des déposants (en milliards d'USD)

	2020	2021
<i>Entreprises Privées</i>	4,179	5,296
<i>Entreprises Publiques</i>	0,831	1,211
<i>Ménages</i>	2,868	2,867
<i>Administration Publique Centrale</i>	0,166	0,301
<i>Administration Publique Locale</i>	0,099	0,108
<i>Autres</i>	0,926	0,437
<i>Total</i>	9,070	10,220

Source : BCC, Rapport annuel (2022)

L'intermédiation bancaire est demeurée dynamique en 2021. L'encours global des crédits à l'économie s'est établi à environ 4 milliards USD à fin 2021, soit une hausse de 3 % une année plus tôt. Les crédits à décaissement se sont établis à 3,22 milliards USD, représentant 80,7 % du total des crédits octroyés contre 89,2 % en 2020. Selon la BCC (2022), les crédits à décaissement alloués aux entreprises privées et aux ménages sont restés dominés par les crédits en devises, dont la part a été de 95,7 % de l'encours total, traduisant encore la forte persistance de la dollarisation financière.

La BCC renseigne aussi que l'endettement des ménages à l'endroit du secteur bancaire congolais a continué à demeurer faible par rapport à la taille économique du pays, de par son ratio Prêts aux ménages rapporté au PIB qui se situait à 1,5 % en 2018, qui s'est contracté, sous les effets des différentes incertitudes, à 1,3 % en 2019 et 2020. Quant aux dépôts des ménages, ils ont connu une décélération de 15 % en 2020 contre une progression un peu plus marquée de 17 % en 2019. Par ailleurs, malgré son poids significatif dans le PIB, l'offre de crédit bancaire au secteur agricole, forêt, élevage et pêche est de moindre importance de par le faible niveau d'exposition du système bancaire sur cette branche d'activité économique, attesté par le ratio prêt sectoriel rapporté au bilan de 0,3 % contre 0,4 % en 2019 et celui sur l'ensemble des prêts est demeuré constant à 1,0 % les deux années consécutives. En ce qui concerne le secteur des entreprises privées non financières, les prêts consentis à ce secteur ont été les plus représentatifs de l'ensemble du portefeuille global, soit une moyenne de 57,8 % sur les quatre (4) dernières années, tirés par les prêts aux entreprises du secteur extractif et au dynamisme de celui de communication.

Le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo reste composé en majorité des Coopératives d'Épargne et de Crédit localisées pour la plupart à l'intérieur du pays. Les IMF sont présentes dans les principales villes du pays avec une forte concentration dans la Ville-Province de Kinshasa. Le niveau d'activités du secteur de la microfinance a enregistré une hausse de 2,0 % contre un fort accroissement 26,9 % observé une année plus tôt. En effet, le total bilantaire est passé de 318 652 278 USD à fin 2019 à 325 179 336 USD en 2020. Quant au taux d'encours de crédit, il est également resté quasi statique, se fixant à 51,7 % en 2020 contre 51,5 % en 2019, comparativement au plancher réglementaire de 70,0 %. La répartition du portefeuille de crédit par termes a renseigné le maintien de la prépondérance des crédits à court terme sur l'enveloppe globale des prêts accordés car la nature des épargnes en grande partie est de court terme aussi (79 % en 2020).

2.3. Angola

Le secteur financier a fortement progressé entre 2000 et 2020 étant donné le rôle central joué par le pétrole alors que le pays renforçait sa production, ce qui a eu pour effet de décupler le PIB au cours de la même période. Ainsi le total de ses actifs est passé de 3 milliards USD en 2003 à 39 milliards USD en 2018. Le secteur financier angolais est très exposé aux projets pétroliers, eux-mêmes directement exposés à la volatilité des prix du pétrole. En 2016, le marché bancaire angolais était confronté à des conditions difficiles, marquées par une pénurie de devises et une détérioration notable de la performance de crédit ; à cela s'ajoute le fait que plusieurs banques ne survivent que grâce au soutien de la Banque centrale.

Le secteur a vu son accès aux financements internationaux considérablement réduit à la suite des craintes de blanchiment de capitaux, les banques américaines n'étant plus disposées à compenser des dollars pour des banques angolaises depuis octobre 2016 selon la BEI (2020). De plus, les banques angolaises ne parviennent à lever des fonds sur aucun marché international. Certaines banques européennes compensent des dollars, mais à un coût plus élevé et de manière tardive. Certains progrès ont été accomplis en vue de trouver une solution à ce problème. Ainsi, le Groupe d'action financière (GAFI) a retiré, dernièrement, l'Angola de sa liste noire et un accord a été conclu avec le Fonds monétaire international aux fins d'une assistance technique destinée à renforcer le contrôle bancaire et la surveillance en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (BEI, 2019).

Tableau 7. Principales banques d'Angola

	Total Actifs (milliards USD)	
	2016	2018
<i>Banco Angolano de Investimentos</i>	8,232	6,625
<i>Banco de Poupança e Crédito</i>	10,193	6,188
<i>Banco Economico SA</i>	6,648	5,545
<i>Banco de Fomento- Angola, SA - BFA</i>	7,914	5,521
<i>Banco Millenium Atlantico</i>	5,717	4,403
<i>Banco BIC, SA</i>	6,191	4,237
<i>Banco Sol</i>	2,392	1,725
<i>Banco de Desenvolvimento de Angola</i>	1,947	1,516
<i>Standard Bank de Angola SA</i>	2,217	1,436
<i>Banco de Negocios Internacional SA</i>	1,560	1,384
<i>Total</i>	53,011	38,580

Source : Fitch connect et BEI (2020)

Le secteur bancaire angolais connaît donc logiquement une forte progression des prêts non productifs, en particulier dans les banques publiques. La deuxième banque publique du pays, Banco de Poupança e Crédito (BPC), a ainsi fait l'objet d'un processus de résolution de défaillance bancaire après avoir subi les répercussions de l'évolution des prix du pétrole. Le FMI a préconisé de nouveaux examens de la qualité des actifs dans le but d'éliminer du système les créances douteuses liées au pétrole, et l'amélioration de l'efficacité des opérations des banques, notamment les banques publiques, comme condition préalable à toute recapitalisation. Les taux d'intérêt varient entre 22 % et 26 %.

En mai 2021, le ratio prêts improductifs sur prêts bruts étaient de 18,7 % pour l'ensemble du système bancaire selon la Bank of Angola (2021).

2.4. Burundi

A fin 2020, le système financier du Burundi est composé de cinq types d'institutions financières à savoir les établissements de crédit (secteur bancaire), les institutions de microfinance, les compagnies d'assurance, les établissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale. Les établissements de paiement de monnaie électronique sont au nombre 3 issus de trois compagnies de téléphonie mobile.

L'actif du secteur bancaire est le plus prépondérant du secteur financier national 82,5% du total actif tandis que ceux de la microfinance et de l'assurance occupent respectivement 12,7%, 4,8% (BRB, 2020). Le système financier au Burundi s'appuie donc fortement sur les banques en l'absence d'un marché boursier fonctionnel qui offrirait d'autres opportunités de mobilisation des ressources financières à long terme pour financer le développement. Le secteur de l'épargne contractuel reste sous développé malgré les opportunités qu'offre ce secteur.

La BRB (2020) renseigne qu'en 2020, le total actif du secteur bancaire a atteint 1,971 contre 1,651 Milliards USD en 2019, soit une augmentation de 19,2%. Les emplois du secteur bancaire sont principalement composés du crédit à l'économie 33,7% et du financement à l'Etat 42,1 % contre 32,8 % et 39,8 % respectivement en 2019. Le crédit est concentré notamment dans les secteurs du commerce (30,4%), des divers (27,8 %), de l'habitat (17,2 %), de l'industrie (8 %) et du transport (6,5 %). Les crédits distribués par les banques sont majoritairement à court terme (45,7 %) tandis que les crédits à moyen terme et long terme représentent respectivement 27,1 % et 27,3 % en 2020.

Tableau 8. Principaux établissements de crédit du Burundi

	<i>Date de création</i>	<i>Capital social (millions USD)</i>	<i>Statut juridique</i>
BANCOBU	13/06/1960	16,801	Société Mixte
BGF	08/02/1996	6,864	Société Anonyme
BBCI	01/09/1988	8,930	Société Mixte
FINABANK	18/04/2002	5,472	Société Anonyme
IBB	24/09/1992	10,367	Société Anonyme
ECOBANK	03/09/2002	5,314	Société Anonyme
DTBB	26/12/2008	5,567	Société Anonyme
KCB	18/04/2012	7,941	Société Anonyme
BCB	25/07/1964	7,844	Société Mixte
CRDB	16/08/2012	9,932	Société Anonyme
BCAB	21/04/2020	5,061	Société Anonyme
BIJE	17/03/2020	5,061	Société Publique
FPHU	11/12/1989	7,053	Société Mixte
BNDE	04/04/1967	5,099	Société Mixte
BDIF	01/03/2021	5,061	Société Publique

Source : BRB : www.brb.bi/fr/content/etablisements-financiers, 2022, consulté le 02/03/2024 à 18h22'

En 2020, les ressources du secteur bancaire étaient principalement composées des dépôts de la clientèle (60,4 %), des Fonds propres (9,7 %). Les Banques d'Importance

Système élevée détiennent 71,9% des dépôts de la clientèle et reçoivent 87,5% des refinancements de la BRB tandis que les Banques d'Importance Systémique moyenne détiennent 20 % des dépôts de la clientèle.

Le secteur de la microfinance est dominé par quatre coopératives regroupant à elles seules 80,2 % des actifs, 82,4 % des crédits, 78,5 % des dépôts et 84,1 % des fonds propres en 2020. Le total actif des IMFs a connu une augmentation de 31,5 %.

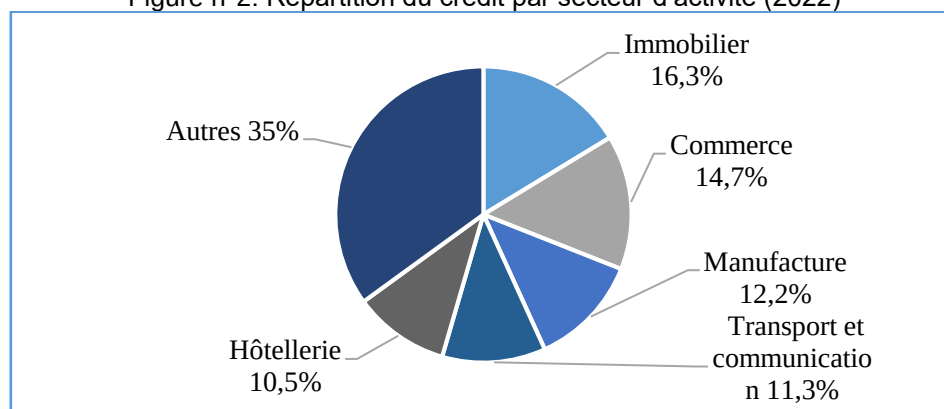
2.5. Rwanda

A la fin 2022, le système financier rwandais avait 624 institutions réglementées par la Banque Nationale du Rwanda (BNR). Il s'agit de 15 banques (10 banques commerciales, 3 banques de microfinance, 1 banque de développement et 1 banque coopérative); 16 compagnies d'assurance (soit 3 vie et 11 assureurs non-vie, 1 micro-assurance et 1 captive assurance) ; 457 institutions de microfinance (soit 416 Umurenge SACCO ; 19 IMF à responsabilité limitée et ; 22 autres SACCO) principalement.

Pour un pays d'Afrique subsaharienne, l'inclusion financière est très élevée au Rwanda. En effet, selon Bloomfield Investment, la proportion de la population adulte financièrement inclus est de 89 % (banques avec 26 %, institutions non financières non bancaires avec 65 %) contre 34,2 % en moyenne en Afrique subsaharienne. Aussi, 72 % de la population adulte au Rwanda utilise des mécanismes informels de finances. En effet, le secteur informel joue un rôle important dans l'inclusion financière du pays, spécialement chez les femmes.

Le secteur financier a poursuivi sa croissance, soutenu par la croissance des dépôts dans les établissements de crédit, augmentation du capital, augmentation des cotisations aux revenus de retraite et de placement. Pendant la période sous revue, le total des actifs du secteur financier a augmenté de 17,5 % à 7,91 milliards USD en juin 2022 contre 6,73 milliards USD en juin 2021. Les actifs du secteur bancaire qui représentent 67,4 % du total des actifs du secteur financier, ont augmenté de 18,8 % en raison de la croissance des dépôts (19 %) et du capital (15 %).

Figure n°2. Répartition du crédit par secteur d'activité (2022)



Source : BNR, Rapport annuel (2023)

L'intermédiation financière est restée l'activité principale des banques. À fin juin 2022, les prêts représentaient 54,2 % du total des actifs suivis des titres publics avec 19,4 %.

Le risque de crédit reste le risque majeur auquel est confronté le secteur financier. Le stock de prêts non performants dans les banques d'une année sur l'autre ont été réduits à 161 millions USD en juin 2022 contre 180 millions USD en juin 2021 principalement en raison de l'annulation de prêts en souffrance. Par conséquent, le ratio PNP a chuté à 4,3 % en juin 2022, contre 5,7 % en juin 2021. La baisse du ratio PNP est également liée à la croissance des encours de crédits au cours de la période sous revue. La hausse de l'inflation provenant de la hausse des prix des produits de base et des problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale ont augmenté le risque de crédit pour les banques, en particulier pour les banques fortement exposées aux secteurs à forte intensité énergétique y compris la manufacture et le transport.

Le bilan du secteur de la microfinance présente une tendance à la hausse au cours de la période sous revue. A fin juin 2022, le bilan des IMF a augmenté de 23 % à 459,1 millions USD contre 390,44 millions USD en juin 2021. L'amélioration de la croissance des actifs des IMF reflète principalement celle des dépôts et des fonds propres. Comme pour les banques, l'intermédiation financière est le principal métier de la microfinance. Selon la BNR (2022), à fin juin 2022, les prêts représentaient 53,6 % du total des actifs de microfinance suivies de placements dans des banques avec 35,5 % de part.

De manière générale, le secteur de la microfinance est resté suffisamment capitalisé et liquide. Le ratio d'adéquation des fonds propres du secteur s'est établi à 33,9 % à fin juin 2022 contre 15 % d'exigence prudentielle. De plus, le ratio de liquidité du secteur de la microfinance s'élevait à 105,2 %, exigence prudentielle supérieure à 30 %. La position de capital et de liquidité plus élevée des IMF est principalement liée à l'augmentation des dépôts, des fonds propres et des investissements en liquidités.

2.6. Sao Tomé et Principe

Cinq institutions bancaires dont : Banque internationale de STP, Afriland First Bank, BGFI Bank, Ecobank) dominant le secteur bancaire. Selon l'indice de Hirshman et Herfindahl (HHI), les niveaux de concentration est resté pratiquement inchangé. Une seule institution représente environ 65,4 % des actifs du système et les trois principales institutions environ 89,8 %.

En 2020, malgré la situation économique défavorable, le système bancaire a su résister favorablement. Les actifs ont progressé dans la lignée de l'année précédente, s'établissant à 208,676 millions USD. Dans l'analyse des rubriques du passif, les dépôts sont restés la principale source de financement, avec une augmentation de 7,5 % par rapport à 2019, une augmentation supérieure à la moyenne de 5,6 % observée au cours des trois dernières années, due principalement à l'augmentation des fonds provenant des institutions privées.

Les dépôts en monnaie nationale ont maintenu la tendance à la hausse, ce qui se traduit par une plus grande confiance et stabilité dans la monnaie nationale. En termes de participation au total des dépôts, ceux-ci ont augmenté de 3,4%, représentant 73,3 %. Dans l'analyse du crédit par secteur institutionnel, le crédit aux particuliers s'était établi à 48,5 % portefeuille de crédit du secteur bancaire. Les crédits aux établissements privés avaient diminué de 2,3%. Dans l'analyse du portefeuille de prêts par secteur économique, le prêt a été principalement au secteur construction/logement,

consommation et commerce qui représentaient respectivement 37,4 %, 19,6 % et 19,2 %.

3. Marchés financiers de l'Afrique centrale

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale reste encore embryonnaire, la principale, dont le siège se trouve à Libreville, au Gabon, recouvre les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Ailleurs, les marchés financiers sont quasi inexistant.

Tableau 9. Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2021

	<i>Date d'entrée à la cote</i>	<i>Part du capital social introduit (en %)</i>	<i>Cours de référence au 31/12/2021 (USD)</i>	<i>Capitalisation boursière (en millions USD)</i>
SEMC	30/06/2006	20	84,756357	16,302
SAFACAM	09/08/2008	20	33,271379	41,314
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	49,050488	224,442
SIATGABON	03/09/2013	17,2	51,394812	10,334
LA REGIONALE	20/05/2021	2,58	78,011915	4,797
<i>Total</i>				297,189

Source : BVMAC, Rapport annuel (2022)

Les dirigeants des pays de la CEMAC ont accéléré le processus d'unification des places boursières de Libreville (BVMAC) et Douala (DSX), des autorités de réglementation et des dépositaires existants. Cette convergence est une étape fondamentale vers une intégration financière plus profonde qui devrait contribuer à dynamiser davantage le marché financier de la sous-région. L'année 2021 a principalement été caractérisée par la poursuite des travaux de la fusion du marché financier.

Grâce aux réformes engagées, le marché financier de la CEMAC est en pleine mutation depuis 2019. S'agissant du compartiment des actions, le nombre d'actions est passé de quatre valeurs au 31 janvier 2020 à cinq valeurs en janvier 2021 pour une capitalisation boursière de 297,189 millions USD, en hausse de 12,90 % (voir tableau 9).

Tableau 10. Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2021

	<i>Emetteur</i>	<i>Année d'émission</i>	<i>Montant émis</i>	<i>Capitalisation</i>	<i>Taux (en %)</i>	<i>Maturité</i>
BDEAC	BDEAC	2020	106,79	106,79	5,45	7 ans
EOCG	Etat du Congo	2021	113,23	113,23	6,25	5 ans
ALIOS02	ALIOS Cameroun	2021	8,54	8,54	5,40	4 ans
EOG	Etat du Gabon	2021	188,82	188,82	6,00	5 ans
SAFI	SAFACAM	2019	2	0,666	6,00	3 ans
ALIOS	ALIOS Gabon	2014	6,4	0,908	6,25	7 ans
EOG	Etat du Gabon	2019	126,34	94,75	6,25	5 ans
EOG	Etat du Gabon	2017	131,4	32,84	6,50	5 ans
ECMR	Etat du Cameroun	2018	204	100	5,60	5 ans
ALIOS01	ALIOS Finance Cameroun	2018	8,73	3,55	5,75	5 ans

Source : BVMAC, Rapport annuel (2022)

Selon la BEAC (2022), l'encours obligataire a connu une hausse de 22,83 % par rapport à l'encours enregistré en 2020. Cette augmentation s'explique par l'admission des nouvelles valeurs, qui a largement compensé les valeurs sorties de la cote. Le tableau 10 renseigne qu'au total 10 lignes d'obligations étaient cotées à la BVMAC.

4. Au-delà du secteur bancaire et des marchés financiers

Le secteur des assurances est également à ses premiers balbutiements dans la plupart des pays africains et ceux de l'Afrique centrale n'en font pas exception, comme l'illustre le faible taux de pénétration de l'assurance sur le continent. À l'exception de l'Afrique du Sud, du Lesotho, du Maroc et de la Tunisie, ce taux est inférieur à 1 %. Le faible niveau du revenu explique en grande partie le faible taux de pénétration des assurances. L'instabilité monétaire et la défaillance des cadres contractuels y contribuent également. En outre, le secteur est dominé par les produits d'assurances non-vie, tels que les polices d'assurance automobile, santé et industrielle, tandis que le segment assurance-vie constitue moins de 30 % des polices dans la plupart des pays. Cette particularité reflète le fait que dans la majorité des pays, le développement de l'assurance est tiré par les secteurs de l'assurance obligatoire, comme le secteur automobile.

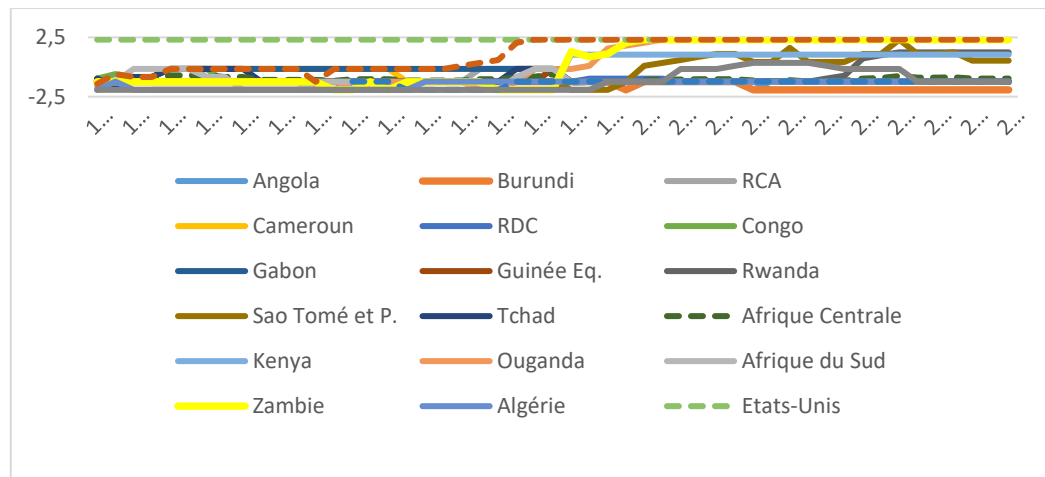
Plusieurs pays comptent un système national de sécurité sociale financé par des prélèvements salariaux déduits des salaires bruts des salariés des secteurs public et privé. Selon Honohan et Beck (2007), la plupart des compagnies d'assurance, et des fonds de pension ou caisses de sécurité sociale ont investi essentiellement dans l'immobilier, les titres d'État et les dépôts bancaires et comparativement moins dans les actions et les obligations de société.

5. Libre circulation des flux financiers en Afrique centrale

La figure 8 montre l'évolution de l'indice Chinn-Ito pour différents pays du monde : de l'Afrique centrale principalement, de l'Afrique et du reste du monde. Elle montre bien l'accélération, la stagnation et la décélération de l'ouverture financière pour ces pays. L'Afrique centrale n'est jamais parvenue à dépasser la valeur de - 0,5 en termes de libéralisation financière en 50 ans. Ceci peut s'expliquer par l'existence de multiples taux de change (officiel et parallèle), la faiblesse ou l'inexistence des infrastructures financières développées et l'instabilité économique.

Pour les pays d'Amérique latine tel que le Brésil, c'est au début des années quatre-vingt-dix que le processus d'internationalisation financière a véritablement démarré. Pour la France, le processus a été graduel et c'est à la fin des années 80 qu'il a pris de l'envol. Certains pays africains ont pu obtenir des indices d'ouverture de compte de capital comparables aux pays développés à partir du milieu des années 90 à ces jours : Zambie, Sao Tomé et Príncipe, Ouganda.

Figure 8. L'indice Chinn-Ito d'ouverture financière internationale, 1970-2020



Source : https://web.pdx.edu/~ito/Chinn-Ito_website.htm, consulté le 08/4/2024 à 13h19'

Discussion

Trois principaux canaux par lesquels le développement des systèmes financiers affecte la croissance économique ont été identifiés : (i) *la diversification du risque ou la réduction du risque* : Bencivenga et Smith (1991), et Levine (1991) suggèrent que les intermédiaires financiers permettent de modifier la composition des portefeuilles en réduisant la fraction de l'épargne consacrée aux actifs liquides improductifs³. Ce qui entraîne l'accroissement des investissements productifs, évite le retrait prématuré du capital de la sphère de production, et améliore la croissance économique. Greenwood et Jovanovic (1990), Saint-Paul (1992) pensent que la présence d'intermédiaires financiers dans l'économie permet un meilleur partage de l'information et une diversification du risque idiosyncrasique ; (ii) *l'efficacité de l'intermédiation, c'est-à-dire la transformation de l'épargne en investissement* : Pagano (1993), Amable et Chatelain (1995) Berthelémy et Varoudakis (1994) ainsi que d'autres auteurs tels que Eggoh et Villieu (2010) pensent qu'une amélioration de l'intermédiation financière accroît la fraction de l'épargne consacrée aux investissements, réduit les pertes d'intermédiation et affecte positivement la croissance. Trois composantes constituent alors l'efficacité financière : l'efficacité dans la mobilisation de l'épargne des ménages, l'efficacité dans l'allocation de l'épargne aux entreprises, et l'efficacité dans la transformation des ressources en investissement par les entreprises. Zilibotti (1994) ajoute que pour de faibles niveaux de développement financier les coûts d'intermédiation sont élevés et l'économie est bloquée dans la trappe de sous-développement ; (iii) *la réduction des problèmes informationnels* : lorsque la structure de l'information est caractérisée par une asymétrie, la relation entre le développement financier et la croissance devient indéterminée. En présence d'asymétrie, la structure des prix n'est plus un bon indicateur permettant une allocation efficiente des ressources, d'où la nécessité de sa prise en compte dans les modèles de croissance en vue de mieux évaluer la relation entre les secteurs réel et financier (Eggoh, 2011).

A la question de la différence des niveaux d'enrichissement entre les pays du Sud (pays en développement) et les pays du Nord (pays développés), les modèles néoclassiques

de croissance, notamment ceux développés par Solow (1956), Cass (1956) et Swan (1956), répondent que c'est principalement le volume du capital accumulé qui explique cette différence. Sous ces termes, il apparaît que dans les économies en retard, l'épargne domestique, ainsi que le système financier qui est censé la collecter et l'acheminer vers l'investissement productif ne sont pas suffisamment développés. Du point de vue de McKinnon (1973) et Shaw (1973), les pères fondateurs de la théorie de la libéralisation financière, si les pays du « Sud » sont moins développés économiquement que les pays du « Nord », c'est, entre autres, à cause du faible niveau de leur épargne nationale. Pour promouvoir leur croissance et converger en revenu, ils ont donc intérêt à attirer des flux financiers étrangers en provenance des pays riches.

Le modèle dit à « double déficit » de Chenery et Strout (1966) s'insère dans cette lignée. En effet, ces économistes soulignent que deux contraintes pèsent sur le développement des pays en retard et ne leur permettent pas d'accéder à une croissance auto-entretenu. La première est l'insuffisance d'une épargne domestique capable de financer l'investissement et d'élever la croissance. Le deuxième est le manque de devises qui freine l'importation des biens d'investissement et de matières premières pour accroître la production.

Les résultats de notre étude sur les systèmes financiers de l'Afrique centrale corroborent ceux des études empiriques citées. Ils montrent en outre un niveau de développement financier embryonnaire qui ne favorise pas la croissance par des investissements à cause principalement du faible niveau de l'épargne. En revanche, les possibilités de faire fluctuer cette épargne manquante ne font pas défaut aux économies des pays de l'Afrique centrale. Elles y seraient même plus importantes que dans les économies plus avancées, car à même combinaisons de facteurs de production, travail et capital, et à dotations factorielles différentes, le capital supplémentaire sera mieux rémunéré dans l'économie où il est relativement rare, toute chose étant égale par ailleurs, dans les hypothèses des modèles néoclassiques.

Conclusion

Cette étude révèle que : (i) les systèmes financiers de l'Afrique Centrale reposent essentiellement sur le secteur bancaire comme partout en Afrique. Il représente plus de 80 % environ du total des actifs du système financier en moyenne dans la CEMAC et plus de 95 % dans des pays où les marchés financiers sont quasi inexistants comme la RDC ; (ii) les systèmes financiers en Afrique centrale ont des secteurs bancaires relativement restreints et de petite taille ; caractérisés par un faible niveau d'intermédiation, un niveau élevé des écarts et des marges de taux d'intérêt, manquent de profondeur en termes d'inclusion financière et les prêts non performants continuent de représenter une part importante dans les crédits bruts. L'activité bancaire a essentiellement un caractère de court terme, comme en témoigne la structure de maturité des actifs et des passifs des bilans des banques privilégiant ainsi la Finance au service des marchés plutôt que la Finance au service de la croissance. Le financement du secteur privé par les banques reste donc insuffisant. Les PME souffrent toujours d'un accès limité aux financements. Plus de 80 % des dépôts sont des dépôts à vue ou ayant une échéance inférieure à un an, tandis que moins de 2 % ont une échéance supérieure à dix ans. La répartition des échéances n'est pas aussi extrême pour les prêts, bien

qu'elle penche aussi fortement vers le court terme. Environ 60 % des prêts ont une durée inférieure à un an et moins de 2 % ont été consentis pour plus de dix ans. L'analyse de la structure de maturité des banques de l'Afrique centrale est cohérente avec le faible niveau de développement financier des pays et l'accent mis par les systèmes financiers africains sur les services de transaction et les financements à court terme. ; (iii) les segments non bancaires des systèmes financiers, à l'instar des marchés financiers, affichent un degré de développement encore plus faible que le système bancaire. La valeur totale des titres africains, Afrique du Sud non comprise, ne représente que 0,6 % de tous les titres des marchés émergents ; (iv) les petits marchés financiers manquent de liquidités et le volume des échanges est très faible et ; (v) les marchés obligataires primaires sont restreints et dominés par les institutions financières et gouvernementales ; (vi) les flux financiers ne circulent pas librement dans cette région.

Références

- Aghion, P. 2007 ; Croissance et finance, *Revue de l'OFCE*, 3(102) : 79-100.
- Aglietta, M. 2001 ; *Macroéconomie financière*, Tomes 1 et 2, Paris : La Découverte, Repères.
- Allegret, J.P., Azzabi, S. 2012 ; Développement financier, croissance de long terme et effets de seuil, *Panaeconomicus*, vol. 59, n° 5, p. 553-581.
- Allegret, J.-P., Le Merrer, P. 2015 ; *Économie de la mondialisation : Vers une rupture durable ?* 2e édition, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Arouri, M.E.L et Al. 2010 ; *Intégration internationale et évaluation des actifs financiers*, Paris : Eyrolles.
- Ayuk, E.T. 2015 ; *La microfinance en Afrique centrale: Le défi des exclus*, Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- Ayuk, E.T., Kobou, G. 2016 ; *Réglementation et supervision des institutions de microfinance en Afrique centrale*, Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- Beck, T., Demirguc-Kunt, A., Levine, R. E., Cihak, M., & Feyen, E. H. 2013 ; Financial development and structure dataset. Washington DC : The World Bank.
- Beck, T., Munzele, S., Issa, F., Triki, T. 2012 ; *La Finance en Afrique : Au-delà de la crise*, Abidjan : BAD/BM.
- Dees, S. 2019 ; *Macroéconomie financière*, Paris : Dunod.
- Goux, J.-F. 2008 ; *Macroéconomie monétaire et financière*, Paris: Economica.
- Mishkin, F. 2010 ; *Monnaie, banque et marché financier*, Washington DC : Nouveaux horizons.
- Nyembo, J.P. 2018 ; *L'organisation des marchés financiers en République démocratique du Congo : Pour l'instauration d'une bourse des valeurs mobilières*, Paris : L'Harmattan.
- Babagnack, P. 2018 ; *Marchés financiers de l'Afrique centrale: changements structurels et performances*, Thèse de Doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- BCC. 2022 ; *Rapport sur la stabilité financière 2019 - 2020*.
- BCC. 2022 ; *Rapport d'activité de la microfinance 2020*.
- BCC. 2021 ; *Rapport annuel*.
- BCSTP. 2022 ; *Rapport annuel*.
- BEAC. 2018 ; *Revue de la stabilité financière en Afrique Centrale 2017*.

- BEAC. 2022 ; Rapport annuel.
- Beck, T. 2010 ; Développement de la finance et croissance économique : banques versus marchés financiers ?, *Revue de Proparco*, 5(mars).
- Beck, T. 2003 ; *Stock Markets, Banks and Economic Development : Theory and Evidence* », *EIB Paper*, 8 : 36-37.
- Beck, T., Cull, R. 2014 ; Les systèmes bancaires en Afrique subsaharienne : Un état des lieux, *Revue d'économie financière* *Revue d'économie financière* 2014/4 (N° 116), pages 43 à 56.
- Beck, T., Demirguc-kunt, A., Levine, R. 2008). *Finance, Firm Size, and Growth*, *Journal of Money, Credit and Banking*, 40(7) : 1379-1405.
- BEI. 2020 ; Le secteur bancaire en Afrique: financer la transformation sur fond d'incertitude.
- BEI. 2016b ; Le secteur bancaire en Afrique subsaharienne : tendances récentes et inclusion financière numérique.
- BEI. 2016a ; Tendances récentes dans le secteur bancaire en Afrique subsaharienne : du financement à l'investissement.
- BEI. 2005 ; L'intégration des marchés financiers européens : Perspectives et Questions.
- Bloomfield Invest. (2016). *Risque pays Rwanda*.
- BM. 2022 ; Rapport sur le développement dans le monde : La finance au service d'une reprise durable.
- BM. (2021). *Rapport sur le développement dans le monde : Données au service d'une meilleure vie*.
- BM. (2016). *Rapport de Suivi de la Situation Économique et Financière – 4ème Édition* Choc Exogène, Stabilité Macroéconomique et Développement : Options de Politique Économique.
- BNR. (2022). *Rapport annuel*.
- BRB. *Rapports sur la stabilité financière* 2020, 2019.
- BVMAC. (2022). *Rapport annuel*.
- Chinn, M. D., Ito, H. (2007). A new measure of financial openness. *Journal of comparative policy analysis*, 10(3), 309-322.
- CNUCED. (2006). *Examen de la politique d'investissement Rwanda*.
- FINACTU. (2019). *Le secteur financier en RDC, la révolution s'accélère ? Banques, assurances, microfinance, protection sociale et autres institutions financières : entre les réformes à poursuivre et celles à initier*.
- FMI. (2013). *Accès au financement Afrique subsaharienne*.
- FMI. (2021). *Perspectives économiques régionales de l'Afrique Sub-saharienne*. Octobre 2021.
- FMI. (2022). *Rapport du FMI no. 22/285 République Démocratique du Congo—Revue de stabilité du secteur financier*.
- Jedlane, N., Saïdane, D. (2014). Les systèmes financiers d'Afrique du Nord : Mutation contrastée et intégration hésitante, *Association d'économie financière|Revue d'économie financière*, 2014/4 N° 116 | pages 97 à 118.
- Kambale, R.P., Lenfant, F. (2016). *Cartographie des institutions et des programmes de microfinance dans les villes frontalières de Goma-Gisenyi, Bukavu-Kamembe et Uvira-Gatumba, en RDC, au Rwanda et au Burundi*, *International Alert Rapport* 2016.

- Mohanty, M.S. (2014). Le rôle des banques centrales dans la stabilité macroéconomique et financière, BIS Papers n° 76 Banque des Règlements Internationaux.
- Romer, D. (2001). Is Growth Exogenous? Taking Mankiw, Romer, and Weil Seriously, NBER Macroeconomics Annual, 16, pp. 62-70.
- Solow, R.M. (1956). A contribution to the theory of Economic Growth, Quartely Journal of Economics, Vol. 70, n° 1, pp. 65-94.
- UA/Commission de l'Union africaine. (2017). Les institutions financières panafricaines.
- United Nations Capital Development Fund. (2021). Diagnostic du secteur financier et proposition d'outils pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Burundi et de développement des financements innovants.

01. Particularités des prefixes à charade kahindo, muhindo, kyihindo, chez les Nande dans la zone JD 1 – 22
Léonard KAMBERE MUHINDO
02. Impact socio-culturel du « losako » salutation spéciale et solennelle des Ekonda dans la communication inter-personnelle 23 – 35
Denis IMPEME BOLUA MOSA
03. Détermination des prix de transfert dans les entreprises multinationales : analyse comparative des méthodes, enjeux pratiques et perspectives d’harmonisation 37 – 42
Martin MBUDI MASUNDA
04. Évolution récente des systèmes financiers en Afrique centrale : une finance au service de la croissance ou au service des marchés ? 43 – 71
Timothée MUTIA KWABO
05. Les restaurants de fortune à Kinshasa : étude des pratiques informelles dans les quartiers Manenga et Matadi Mayo 73 – 83
Olivier MUKANIMA BIFALO, Fiston KAWALA OMPADIA et Nestor MAKENESI MALANDA
06. Facteurs explicatifs du maintien en fonction du personnel administratif, technique et ouvrier retraits dans les établissements publics de l’Enseignement Supérieur et Universitaire de la ville de Kinshasa 85 - 105
Pierre MALU-MALU MUANAMESO
07. Caractéristiques des troubles du comportement chez les traumatisés crâniens, cas des patients hospitalisés à l’hôpital de l’amitié sino-congolaise de Kinshasa, République Démocratique du Congo 107 –117
Pascal TSHIBUABUA MUTSHIPAYI et Joseph TSHITOKO NDAWU

08. Acquis scolaires des apprenants sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC)	119 –128
<i>Benoit MUNDEKE KASONGO</i>	
09. Caractéristiques physico-chimiques et microbiologiques des jus de maracuja : comparaison entre les créations des élèves de 3 ^e année des humanités scientifiques et les jus artisanaux et industriels de Goma	129 –138
<i>Marc HYANGO ODIMBA, Jean-Pierre IKOLONGO BEFEMBO et José INDENGE Y'ESSAMBALAKA</i>	
10. Freins et leviers à la consommation du Grillon domestique (<i>Acheta domesticus</i> – <i>Orthopthères</i>) à Kinshasa	139 –149
<i>Rodrigue LUNDANDA MASHINDJI et Papy NSEVOLO MIANKEBA</i>	
11. Analyse des performances académiques des étudiants de l'institut supérieur pédagogique de muhangi a butembo (2003-2019) Variations selon les sessions et les sections d'études	151 –168
<i>KAKUHI KASWERA</i>	
12. Evolution des ratios d'encadrement des étudiants, du personnel scientifique et administratif à l'Institut Supérieur Pédagogique de Muhangi à Butembo de 1993-1994 à 2019-2020	169 –186
<i>KAKUHI KASWERA</i>	
13. Étude des déterminants non vocationnels du choix de filière aux humanités chez les élèves de l'École d'application de l'UPN	187 –201
<i>Floribert BODY DI TSIKU LUFUA et Jean-Paul YAWIDI MAYINZAMBI</i>	

Editorial

Vers une recherche intégrée au service des enjeux africains

Ce numéro international de la revue CRIDUPN (104 n°3) propose un échantillon riche de travaux scientifiques interrogeant la réalité africaine dans sa diversité linguistique, culturelle, éducative, économique et sanitaire.

On y observe l'émergence de recherches pluridisciplinaires, ancrées dans des contextes locaux, mais ouvertes aux problématiques globales : de l'usage alimentaire d'insectes comestibles aux dynamiques d'inclusion éducative, des tensions dans le choix des parcours académiques aux mutations des modèles de gestion institutionnelle, des pratiques de salutation rituelle à l'impact neuropsychologique des traumatismes crâniens.

L'Afrique réfléchie ici n'est pas celle de l'attente, mais celle de la transformation.

L'université, au-delà de la transmission des savoirs, est appelée à jouer un rôle moteur dans la compréhension et la résolution des enjeux qui traversent nos sociétés.

À travers ces treize contributions, nous invitons le lecteur à une immersion critique dans un continent en mutation, où chaque discipline croise les urgences humaines.

Jean-Paul Yawidi Mayinzambi Rédacteur en chef